

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE947

présenté par
Mme Linkenheld, rapporteure

ARTICLE 58

A la seconde phrase de l'alinéa 53,

Remplacer les mots :« préfet de » par les mots : « représentant de l'État dans le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel